

Avec la loi de décentralisation du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, l'État a confié la mise en œuvre des politiques économiques aux régions qui se sont ainsi dotées de Schémas Régionaux de développement Économique (SRDE). Défini comme point de rencontre entre les priorités régionales découlant du SRDE et les ambitions économiques des territoires, le Plan Local de Développement Économique en est la traduction locale.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La Cud s'engage à mobiliser l'ensemble de ses partenaires, suivant leurs domaines de compétences, sur le champ de l'action et du développement économiques.

INNOVATION

Le territoire dunkerquois, première plateforme énergétique d'Europe.

IMMOBILIER ÉCONOMIQUE ET PARCS D'ACTIVÉS

Créer, développer et implanter votre entreprise la Cud vous accompagne dans la réalisation de votre projet : du parc industriel au parc tertiaire, une offre variée et complémentaire vous est proposée .

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Communauté urbaine de Dunkerque, premier soutien du développement de l'enseignement supérieur sur le territoire

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Inciter les acteurs économiques à développer des synergies

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS : une manière d'entreprendre autrement

PROMOTION DU TERRITOIRE

Suite aux états généraux de l'entreprise, la CUD a décidé de mener un travail sur l'attractivité et l'image du territoire.

AIDES AUX ENTREPRISES

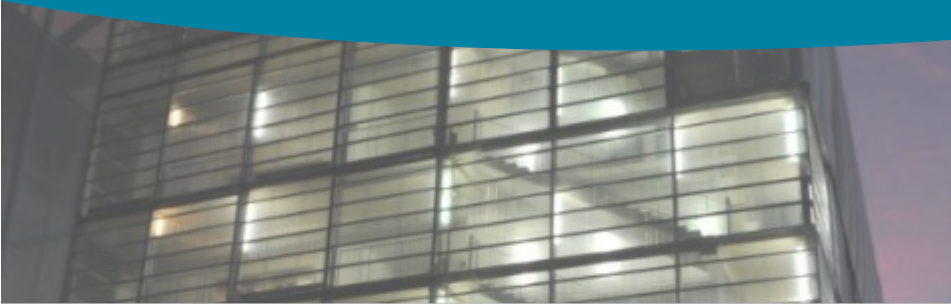
Favoriser l'implantation et le développement des entreprises

ENTREPRENEURIAT

La Communauté urbaine de Dunkerque, facilitateur de la création

TOURISME

Le tourisme constitue un complément aux activités industrielles et portuaires en contribuant au développement de l'attractivité économique et résidentielle de l'agglomération.



DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Projet Phoenix : une nouvelle ambition pour l'agglomération dunkerquoise

